

*La santé,
qu'est-ce que c'est
pour vous ?*



**Promotion
Santé**
Grand Est

*Comment agir sur
la qualité de vie de
la population ?*

ireps
Instance régionale d'évaluation
et de promotion de la santé
GRAND EST

**Promotion
Santé**
Grand Est

**Rapport d'activité
2023**



Sommaire

Le mot de la présidente	3
Qui sommes-nous ?	6
Nouveau nom, même horizon	6
La promotion de la santé au cœur de notre identité.....	6
Le 1er réseau national spécialisé en promotion de la santé	7
Bureau et conseil d'administration	8
Equipe	8
Diagnostic local de santé : la promotion de la santé au service du territoire	11
Contractualisation des Ehpad et des Ssiad : un accompagnement en méthodologie de projet et en promotion de la santé.....	13
Vie intime, affective, parentale et sexuelle & handicap : un diagnostic en Grand Est.....	15
Former à l'éducation thérapeutique avec des patient-es partenaires	17
Littér'agir sur les addictions.....	19
Quand la littérature se transforme en outil d'aide à la décision.....	21
La participation en pratiques : résultats d'une capitalisation d'expériences en Grand Est.....	23
Perspectives	25

Rédaction : Julien Aimé, Céline André-Jean, Marine Bonin, Emilie Christophe, Ludovic Detavernier, Emilie Ferial, Marie Flipo-Gaudefroy, Jeanne Meyer, Anne Patris, Marie Persiani, Justine Schweich.

Conception graphique : Emilie Christophe · **Photos et illustrations** : Mattjeacock, Canva

Utilisation et reproduction : Promotion Santé Grand Est autorise l'utilisation et la reproduction du contenu de ce document, sous réserve de la mention de la source.

Ce rapport est téléchargeable sur le site de Promotion Santé Grand Est : www.promotion-sante-grandest.org

Mai 2024



Le mot de la présidente

L'année 2023 nous a permis de préparer notre mutation : fini l'acronyme Ireps Grand Est, bonjour Promotion Santé Grand Est depuis le 1er janvier 2024. Notre association fait-elle peau neuve ? Non pas vraiment. Avons-nous de nouvelles ambitions ? Oui certainement. Celles de mieux identifier encore la source de nos actions qu'est la promotion de la santé et son but essentiel, celui de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Je laisserai donc le soin à Marie Persiani, directrice générale, d'en rappeler le processus et les raisons mais je souhaiterais à l'occasion de notre assemblée générale de juin 2024 redire le contexte politique, environnemental et économique dans lequel nous évoluons en prenant des exemples très concrets.

L'alimentation est bien plus qu'une simple nécessité biologique, c'est un pilier fondamental de notre bien-être physique et mental ; chaque bouchée que nous prenons influe sur notre santé de manière profonde et durable. Aujourd'hui la prise de conscience de l'impact de notre alimentation sur notre santé est plus importante que jamais alors que les régimes à la mode et les messages contradictoires s'amplifient dans les médias, il est crucial de revenir à une approche fondée sur des travaux scientifiques et des recommandations nutritionnelles solides. L'invitée le 14 mai dernier à l'émission « La Terre au carré » était Mathilde Touvier : ingénieure agronome, spécialisée en nutrition humaine, aujourd'hui, directrice de recherche à l'Inserm, c'est elle qui a repris depuis 2019, les travaux sur le Nutriscore et vient de publier un ouvrage aux éditions du Collège de France sur le rôle de la nutrition dans la prévention des maladies chroniques. D'emblée cette scientifique qui rêvait d'être « chercheuse en santé humaine » à l'adolescence, évoque sa découverte de la santé publique dans une approche plus globale de l'être humain avec les enjeux économiques, politiques, de santé. C'est cette approche de santé publique appliquée à quelque chose du quotidien qu'est notre alimentation, qui peut modifier de façon durable notre risque de maladie, qui a passionné cette chercheuse. Très vite elle a appréhendé la dimension multifactorielle des maladies chroniques concernées (obésité, maladies cardiovasculaires, cancer, diabète mais aussi des maladies ostéo-articulaires, mentales respiratoires...) avec ses équipes et a su vulgariser leurs travaux. Sous réserve d'une approche tenant compte du gradient social, du niveau de revenu et ou d'éducation, de l'offre de littératie (nous en aurons [un exemple dans les présentations des activités de notre association](#)) permettant ainsi à tous publics de s'en emparer et

de venir critiquer de façon éclairée les freins à l'accès à une alimentation équilibrée et saine, et le contenu de l'assiette qu'ils consomment. Comment combiner les recherches en populations, les études expérimentales pour construire des modèles et réunir des faisceaux d'arguments suffisamment pertinents pour avoir le lien entre un facteur et une maladie ? Voici le questionnement du savant, de la scientifique.

Si l'on regarde sur le versant politique, le coût sanitaire de l'excès de certains nutriments (graisse, sucre, sel) est réel et pourtant ces aliments ne sont pas retirés du marché, en raison du lobbying de firmes alimentaires puissantes. L'Inserm a poussé à la création du Nutriscore permettant de réellement informer le consommateur et si les citoyens s'en emparent et demandent la transparence, au bout d'un moment les industriels sont obligés de plier ; huit pays européens l'ont adopté. Cependant l'impact du Nutriscore au niveau européen n'est pas encore gagné : ainsi des manifestations de rue ont lieu en Italie en faveur des industriels de l'agroalimentaire qui produisent des aliments hyper sucrés ou ultra-transformés et ont largement droit au chapitre dans l'enceinte du parlement européen.

Si j'ai choisi cet angle d'attaque pour le rapport moral de Promotion Santé Grand Est en 2024, c'est très concrètement pour attirer votre attention sur cette difficulté à faire admettre des évidences dont tout le monde parle, mais qu'il est bien difficile de faire entrer dans les pratiques : **reconnaitre la santé d'abord comme une ressource partagée par tous et toutes, dépendante de bien des facteurs environnementaux, sociaux, économiques.** Si nous voulons préserver notre santé, sans aggraver les inégalités sociales et territoriales, **nous devons délibérément augmenter le pouvoir d'agir de chaque citoyen et chaque citoyenne, le plus possible de manière communautaire, et en agissant sur les conditions et l'environnement dans lesquels nous vivons.** La charte d'Ottawa en 1986 répertorie des prérequis indispensables à la santé qu'il faut défendre : la paix, un toit, l'éducation, un revenu suffisant, un écosystème stable, des ressources durables, ainsi que la justice sociale et l'équité. Elle propose cinq stratégies de promotion de la santé :



1. Renforcer le potentiel des individus et l'action individuelle,
2. Développer des environnements sains et sécuritaires (créer des milieux de vie favorables),
3. Etablir des politiques publiques en faveur de la santé,
4. Développer les communautés et renforcer l'action communautaire,
5. Réorienter les services de santé.

La promotion de la santé mise avant tout sur **l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé, sur l'amélioration des milieux de vie, sur l'action communautaire, versus, la participation des populations et la réorientation des services contribuant à la santé,** via le renforcement des partenariats, la réorientation des compétences des acteurs pour mieux répondre aux besoins des populations tout au long de leur parcours.

Travailler ces stratégies permet de créer les conditions pour que les personnes puissent exercer et renforcer leur pouvoir d’agir, pour améliorer leur santé. Tous les secteurs de la société peuvent et doivent contribuer à cette amélioration de la santé : le milieu scolaire, le secteur alimentaire, le domaine professionnel, le logement, la fiscalité, les transports (nous aurons [une illustration d’un travail mené par Promotion Santé sur les questions de mobilité](#)), etc.

Prenons un dernier exemple qui est tout autant dans les priorités du Schéma régional de santé de l’ARS Grand Est que dans le rapport qui vient d’être rendu le 23 avril dernier au ministre de la Santé Frédéric Valletoux « Ma santé, notre avenir. Investir dans la santé de l’enfant : une urgence nationale ». Quelles conséquences pour améliorer la santé et la qualité de vie des enfants et de leurs familles ? L’environnement physique, économique et social dans lequel évolue l’enfant influence ses habitudes de vie, notamment sur le plan nutritionnel ou de l’exercice physique et, au-delà, influence sa santé tout au long de sa vie. Il y a lieu d’accentuer nos interventions pour dépister précocement les problèmes de santé (prévention secondaire) et pour réduire les différents facteurs de risque (prévention primaire). Mais nous pouvons faire encore plus en agissant en amont sur les déterminants de la santé et les facteurs de protection. Ainsi, à quoi sert-il de répéter les conseils pour une nutrition saine si les produits disponibles continuent de contenir trop de sucre, de sel ou de gras ou encore si les familles n’ont pas les moyens économiques d’y accéder ?

Je formule des vœux pour les mois à venir pour que notre association, « flanquée de son nouvel étendard », rencontre encore davantage d’acteurs intéressés par cette démarche citoyenne, acceptent de se former, de s’engager dans des démarches de projets collectifs appuyés sur les référentiels qui ont fait leurs preuves tout en y apportant leur créativité. C’est la garantie d’**une véritable démocratie en santé**. Je sais pouvoir compter sur l’ensemble de l’équipe professionnelle de Promotion Santé Grand Est, sa directrice générale Marie Persiani qui œuvre au quotidien pour que les valeurs défendues par notre association et notre fédération nationale soient toujours respectées ; pour que de nouvelles activités soient développées par notre association, en concertation et avec le soutien de tous les membres de l’équipe Grand Est, et qu’elles soient financées sur les stratégies de la promotion de la santé. Grâce à elle, notre principal financeur, l’ARS Grand Est a maintenant bien intégré cette dimension et nous lui en sommes reconnaissants. Merci également à Anne Patris qui a beaucoup fait en 2023 concernant nos finances, dans un remarquable travail de fond de gestion et de ressources humaines. Merci aux professionnel·les qui constituent l’équipe Grand Est pour leur contribution à l’équilibre financier de notre association via leur travail de développement, en collaboration avec leur direction. Je remercie enfin mes collègues administrateurs et administratrices de Promotion Santé Grand Est pour leur engagement à mes côtés, y compris quand le tangage risque de déstabiliser le bateau, merci également pour l’aventure humaine vécue ensemble.

Dr Jeanne MEYER, le 23 mai 2024



Qui sommes-nous ?

Promotion Santé Grand Est, association de loi 1901 implantée sur le Grand Est, par son offre de services de qualité et de proximité en promotion de la santé, participe à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et à l'amélioration de la santé des populations.

Nouveau nom, même horizon

En janvier 2024, l'Ireps Grand Est est devenue Promotion Santé Grand Est. Nos valeurs, nos missions et notre équipe restent identiques mais notre nom et notre logo changent. Pour notre association et celles de notre fédération, ce nouveau nom et ce nouveau logo **confirment la place de la promotion de la santé au cœur de notre identité.**



La promotion de la santé au cœur de notre identité

Ce nouveau nom traduit une volonté commune de mettre en lumière notre expertise, la promotion de la santé. Notre nouveau logo l'incarne, à travers **le visuel de la Charte d'Ottawa**, texte fondateur adopté en 1986, qui illustre les cinq axes d'intervention en promotion de la santé.

Nous sommes convaincu-es que **la promotion de la santé est une réponse adaptée aux enjeux actuels de santé publique et de démocratie.** S'inscrivant dans une perspective de solidarité, de justice sociale et d'équité, elle s'attache à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.



La promotion de la santé repose sur une **vision globale et positive de la santé** intégrant des **dimensions physiques, psychologiques et sociales**, au-delà de l'absence de maladie ou d'infirmité. Elle dépasse les modes de vie sains pour viser **le bien-être et la qualité de vie** des populations, et prend donc en compte **les environnements de vie, les conditions de travail, le logement, l'insertion dans un réseau social, l'accès à l'éducation et à la culture...**

Mobilisant des stratégies d'interventions issues de la Charte d'Ottawa, telles que **l'éducation pour la santé, l'organisation communautaire, l'action sur les environnements, le plaidoyer politique, et la réorientation des services contribuant à la santé**, la promotion de la santé s'attache au renforcement du **pouvoir d'agir** des personnes et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé.

Le 1er réseau national spécialisé en promotion de la santé

A tous les niveaux territoriaux, nos associations sont engagées dans la promotion de la santé et la prévention depuis plusieurs décennies. Elles mettent à la disposition des institutions, élu-es, professionnel-les et bénévoles leurs compétences à toutes les étapes de leurs projets : conception, coordination, documentation, formation, mise en œuvre, évaluation, recherche, capitalisation des expériences.

Fidèles à la dynamique collective ascendante de notre fédération, ainsi qu'aux approches participatives essentielles en promotion de la santé, nous avons construit notre nouvelle identité grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes salariées et conseils d'administration de nos associations.

Ensemble, nous avons choisi ce nom pour nous désigner.

Ensemble, nous avons conçu ce logo pour nous représenter.



Bureau et conseil d'administration

Au cours de l'année 2023

- Dr Jeanne MEYER · Présidente
- Elisabeth AUGÉ · Vice-Présidente
- Patrick BOURLON · Vice-Président
- Myriam CHIGIONI · Secrétaire
- François-Paul DEBIONNE · Trésorier
- Sylvie DELOISY
- Stéphane DE POLI
- Julien DUFOUR
- Stéphane FAVRET
- Frédéric IMBERT
- Daniel LHUILLIER
- Albert PORTALES
- Catherine VEDDA

Equipe

Au cours de l'année 2023

Direction

- Marie PERSIANI · Directrice générale
- Anne PATRIS · Directrice Gestion et développement interne
- Emmanuelle LORANT · Assistante de direction

Comptabilité et administratif

- Aurélie KAISER · Gestionnaire comptable et sociale
- Natacha BOUCAU · Assistante comptable
- Laurence CHAMAK · Assistante comptable et assistante de sites Bas-Rhin et Haut-Rhin
- Catherine EZO'O · Assistante de sites Meurthe-et-Moselle et Meuse
- Tatiana GARCIA · Assistante de sites Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne
- Emmanuelle LORANT · Assistante de sites Moselle et Vosges

Communication

- Emilie CHRISTOPHE · Chargée de communication

Documentation

- Emilie CHRISTOPHE · Référente Documentation
- Sébastien BIARD · Chargé de projets en documentation Moselle et Vosges
- Natacha BOUCAU · Chargée de projets en documentation Ardennes et Marne
- Virginie BRIOT · Chargée de projets en documentation Meurthe-et-Moselle et Meuse
- Olivier LOMBARD · Chargé de projets en documentation Bas-Rhin et Haut-Rhin
- Stéphanie NOIRTIN · Chargée de projets en documentation Aube et Haute-Marne

Formation

- Bénédicte LALLERON · Référente Formation
- Laëtitia CARRIAT · Assistante Formation

Référentes d'axes

- Emilie CHRISTOPHE · Référente Documentation
- Marie FLIPO-GAUDEFROY · Référente Appui aux acteurs et aux décideurs
- Emilie FERIEL · Référente Partage et Application des connaissances
- Alissia GOUJU · Référente Action et coordination
- Bénédicte LALLERON · Référente Formation

Responsables territoriaux·ales

- Valérie ADAM Responsable territoriale Bas-Rhin et Haut-Rhin (jusque mars 2023) > Floriane LUTRAT · Responsable territoriale Bas-Rhin et Haut-Rhin (à partir d'avril 2023)
- Sandrine DE OLIVEIRA · Responsable territoriale Moselle et Vosges
- Ludovic DETAVERNIER · Responsable territorial Meurthe-et-Moselle et Meuse
- Cathy NOELL · Responsable territoriale Aube et Haute-Marne
- Justine SCHWEICH · Responsable territoriale Ardennes et Marne

Chargé·es d'ingénierie et de projets en promotion de la sante

- Julien AIME (Moselle et Vosges)
- Céline ANDRE-JEAN (Aube)
- Elodie ARAB (Marne)
- Coline BARBAY (Moselle et Vosges)
- Joffrey BLANCK (Meurthe-et-Moselle et Meuse)
- Marine BONIN (Haute-Marne)
- Cécile CAYRE (Bas-Rhin et Haut-Rhin)
- Valérie EVRARD (Moselle et Vosges)

- Frédéric GILLET (Ardennes)
- Alissia GOUJU (Meurthe-et-Moselle et Meuse)
- Carole GRAVATTE (Moselle et Vosges)
- Katarzyna HALASA (Bas-Rhin et Haut-Rhin)
- Julien HUBERT (Moselle et Vosges)
- Isabel LARZILLIERE (Aube)
- Pauline LEROUX (Meurthe-et-Moselle et Meuse)
- Orlane LOGELLON (Moselle et Vosges)
- Geoffrey MILLE (Moselle et Vosges)
- Quentin OGET (Ardennes)
- Solène PASCARD (Ardennes)
- Stéphanie PRATH (Moselle et Vosges)
- Julie PRIMERANO (Meurthe-et-Moselle et Meuse)
- Flora RANDO (Meurthe-et-Moselle et Meuse)
- Aurélie SIMONIN (Bas-Rhin et Haut-Rhin)
- Bertille VARIS (Meurthe-et-Moselle et Meuse)
- Anne VOIRIN (Haute-Marne)



Promotion Santé Grand Est est notre nouvelle appellation depuis le 1er janvier 2024. Les activités présentées dans ce rapport ont été réalisées par l'Ireps Grand Est en 2023, mais afin de faire connaître largement ce nouveau nom qui est désormais le nôtre, nous parlerons de Promotion Santé Grand Est dans les pages qui suivent.



Diagnostic local de santé : la promotion de la santé au service du territoire

La communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier Der et Vallées engage son premier contrat local de santé. Afin de construire une politique cohérente et adaptée aux spécificités du territoire et de celles et ceux qui y vivent et travaillent, Promotion Santé Grand Est réalise en 2022 un diagnostic auprès des professionnel·les, des élu·es et de la population de la communauté d'agglomération. L'analyse permet de dégager des priorités et des pistes d'actions dans une approche globale de la qualité de vie.

En 2022, la communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier Der et Vallées (anciennement Saint-Dizier Der et Blaise) fait appel à Promotion Santé Grand Est pour réaliser un diagnostic local de santé, dans le cadre de la mise en place de son premier contrat local de santé (CLS).

Ce diagnostic résulte du travail conjoint de Promotion Santé Grand Est, avec l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est et la communauté d'agglomération, qui soutiennent financièrement et techniquement la démarche (réalisation du portrait de territoire, diffusion des outils de recueil, communication...).

Outre l'objectif de cette démarche d'améliorer la qualité de vie de la population, des élu·es et des professionnel·les du territoire, celle-ci doit participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. C'est au regard de ces éléments que Promotion Santé Grand Est pense la démarche diagnostic et les outils de recueil des données. Celle-ci se structure autour de la méthodologie de projet en promotion de la santé et plus particulièrement d'un recueil en trois volets : les besoins objectivés (un portrait du territoire via la littérature et les données de territoire) et diagnostiqués (besoins identifiés par les acteurs et actrices du territoire), les demandes de la population et les réponses (offres disponibles sur le territoire).

Cette méthode se traduit par la mise en œuvre d'un recueil de données par questionnaire à destination des professionnel·les et personnes élues, employant une approche par la qualité de vie et ses déterminants (offre de transport, offre de

prévention et de soin, emploi, logement, services de proximité, offre culturelle et de loisirs...).

Dans une logique d'efficacité, le diagnostic engagé s'attache par ailleurs à donner la parole à la population du territoire, par le biais d'entretiens collectifs réalisés sur le même modèle, dans les différents bassins de vie de la communauté d'agglomération. La participation des habitants et des habitantes à la définition des besoins est un enjeu fondamental du futur contrat local de santé, il permet de « croiser les regards » avec les professionnel·les et les élu·es, et de comprendre les problématiques d'un territoire et ses causes. Grâce à cette compréhension des raisons qui ont produit une situation donnée, les parties prenantes du diagnostic vont pouvoir trouver des solutions adaptées.

Le travail de Promotion Santé débute donc par un travail de plaidoyer auprès de la communauté d'agglomération, qui avait au départ prévu de se centrer principalement sur l'expression des élu·es et des professionnel·les du territoire.

Au final, ce sont 55 acteurs et actrices de tout secteur (santé, éducation, loisirs, urbanisme...), 14 personnes élues et 27 habitant·es, couvrant tous les bassins de vie du territoire, qui ont participé à ce diagnostic.

Ce diagnostic a permis de réaliser une analyse des principaux enjeux liés aux déterminants de santé sur le territoire et de dégager des axes de travail prioritaires concernant la mise en œuvre du plan d'action du CLS, notamment autour des transports et de la mobilité, de l'offre de prévention et de soins, et des loisirs.

Contact

Marine BONIN · Chargée d'ingénierie et de projets en promotion de la santé 52 · m.bonin@promotion-sante-grandest.org



Contractualisation des Ehpad et des Ssiad : un accompagnement en méthodologie de projet et en promotion de la santé

Promotion Santé Grand Est accompagne les Ehpad et Ssiad dans leur démarche de contractualisation avec les autorités de tarification et de contrôle en Meurthe-et-Moselle. C'est l'occasion d'offrir aux établissements médico-sociaux toute l'expertise de Promotion Santé Grand Est en matière de promotion de la santé et de conduite de projet, dans une démarche collaborative au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Outil de déclinaison du Projet régional de santé sur les territoires, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom) est un document stratégique de pilotage interne visant à l'amélioration de la qualité, de la sécurité des soins et de l'accompagnement des personnes dans une dimension pluriannuelle. Il symbolise le passage d'un régime de tutelle à un régime contractuel, avec pour conséquence un changement culturel vers une dynamique de gestion de projets.

La loi n° 2015-1776 relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 et la loi n° 2015-1702 de financement de la sécurité sociale pour 2016 du 21 décembre 2015 ont introduit l'objectif de généralisation des Cpom sur le secteur médico-social.

Cette généralisation constitue à la fois un enjeu fort pour les gestionnaires et les autorités de tarification et de contrôle (ATC) mais également une charge de travail conséquente pour les parties prenantes, pouvant entraîner un glissement de calendrier, une perte de sens et de qualité dans la démarche.

Dans ce contexte, en vue de faciliter la démarche de contractualisation et garantir sa qualité, l'ARS Grand Est fait appel en 2023 à l'ingénierie de projet en promotion de la santé de Promotion Santé Grand Est.

L'accompagnement porte sur toutes les étapes préparatoires à la contractualisation : pour coconstruire la comitologie de la démarche, pour soutenir les équipes durant la réalisation du diagnostic partagé, lors de l'élaboration des fiches-action du contrat jusqu'à la finalisation du document. Des outils complémentaires sont créés pour accompagner au mieux les équipes projet.

Cette démarche globale et sur-mesure est menée dans une vision de promotion de la santé au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, tout en respectant les procédures exigées par les ATC et les cadres institutionnels.

Entre 2022 et 2024, 10 Ehpad et 2 Ssiad sont accompagnés. Ces démarches permettent des résultats concrets, à savoir : des Cpom cohérents au regard des spécificités locales, signés dans les temps, dans un process ayant permis le développement d'axes de travail et de collaborations interinstitutionnelles nouvelles pour ces établissements. 100% des établissements accompagnés se déclarent très satisfaits du déroulement de l'accompagnement, du professionnalisme du conseiller, ainsi que des outils méthodologiques proposés.

Cet accompagnement se poursuit en 2024 pour la Meurthe-et-Moselle, et connaît un déploiement en Haute-Marne.

Contact

Ludovic DETAVERNIER · Responsable territorial 54 et 55 · l.detavernier@promotion-sante-grandest.org



Vie intime, affective, parentale et sexuelle & handicap : un diagnostic en Grand Est

Après avoir accompagné l'Union départementale des associations familiales 54 dans le lancement du centre ressources Intimagir, Promotion Santé Grand Est est sollicitée pour mener un diagnostic qualitatif portant sur la vie intime, affective, parentale et sexuelle des personnes en situation de handicap. Les résultats de ce diagnostic nourrissent aujourd'hui les actions du Centre Ressources Intimagir et contribueront, de façon durable, à la compréhension de la situation vécue par les personnes en situation de handicap.

Promotion Santé Grand Est réalise en 2023 pour le [centre ressources Intimagir Grand Est](#) un diagnostic régional pour identifier de nouvelles pistes d'intervention et renforcer les actions existantes afin d'améliorer la vie intime, affective, parentale et sexuelle des personnes en situation de handicap dans la région. Ce travail est financé par l'Union départementale des associations familiales 54 et l'ARS Grand Est.

Ce diagnostic étudie l'offre existante sur la région Grand Est, en particulier les actions visibles sur la base [Oscar Santé Grand Est](#), qui ciblent principalement les professionnel·les et les jeunes. La partie qualitative du diagnostic, reposant sur la réalisation d'entretiens collectifs et semi-directifs, recueille la parole d'une quarantaine de personnes en situation de handicap et de salarié·es de structures médico-sociales.

Les résultats montrent la diversité des situations de handicap et la complexité du rapport au corps, souvent considéré comme un objet de soins plutôt qu'un sujet de désir. La parentalité est perçue, dans cette situation, comme un parcours du combattant, depuis le projet d'enfant jusqu'à l'après-accouchement. Les personnes interrogées expriment également des difficultés à accéder à des lieux d'intimité, que ce soit en institution ou dans des logements personnels, ainsi qu'à des soins, avec parfois le sentiment de vivre dans un désert médical. Les violences émaillent les parcours de vie des personnes en situation de handicap, qu'elles soient physiques,

psychologiques, organisationnelles ou symboliques. Le diagnostic met également en évidence des pratiques, des actions et des initiatives existantes dans la région, mais parfois limitées par des difficultés de financement ou de ressources humaines. Les structures médico-sociales y font l'objet d'une attention particulière, car la question de la vie intime, affective et sexuelle s'y pose avec insistance. Les personnes interrogées se montrent plutôt favorables à l'assistance sexuelle (une pratique d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur vie sexuelle et affective, en proposant différentes formes d'aide autour de la découverte de son corps, de la masturbation ou du partage d'un moment intime avec un partenaire professionnel), tout en émettant des critiques sur le fond comme sur la forme.



Le diagnostic se conclut par des pistes d'actions concrètes pour améliorer la vie intime, affective, parentale et sexuelle des personnes en situation de handicap. Ces pistes concernent l'ensemble des axes de la promotion de la santé, et proposent par exemple de travailler à des politiques de structures et d'établissements favorables à ces questions ; de renforcer l'éducation à la sexualité dans les écoles pour favoriser l'éducation à la sexualité dans le cadre familial ; de développer des milieux favorables à la participation et de renforcer l'action communautaire, notamment en développant l'empowerment communautaire¹ par le biais des associations représentant les personnes en situation de handicap ; de renforcer la formation professionnelle tant pour les équipes professionnelles du handicap que

celles de la vie affective, parentale, intime et sexuelle.

Accéder au diagnostic ► crhvas-grandest.fr/copil-intimagir-2024

Contact

Julien AIMÉ · Chargé d'ingénierie et de projets en promotion de la santé 57 et 88 · j.aimé@promotion-sante-grandest.org

¹ L'empowerment communautaire renvoie à un état où la communauté est capable d'agir en fonction de ses propres choix et où elle favorise le développement du pouvoir d'agir de ses membres. La participation, les compétences, la communication et le capital communautaire sont les quatre plans sur lequel il se déroule (Ninacs, 2008).



Former à l'éducation thérapeutique avec des patient-es partenaires

Au-delà des mots, Promotion Santé Grand Est fait valoir la participation des publics par l'exemple, en co-animant des formations à l'éducation thérapeutique avec des patient-es ressources. Ce partenariat s'organise en amont, en conviant des patient-es partenaires à intervenir sur des journées de formation. Et il se vit aussi en direct, en mobilisant des patient-es à suivre des sessions de formation.

Pour soutenir le renforcement de l'offre en éducation thérapeutique du patient (ETP) sur le territoire, Promotion Santé Grand Est propose chaque année plusieurs sessions de formation de 42 heures « Savoir dispenser l'ETP ». Ces six journées de formation constituent la base nécessaire pour pouvoir dispenser l'ETP, dans le cadre de programmes d'éducation thérapeutique ou d'activités éducatives ciblées (compétences définies par l'arrêté du 2 août 2010).

Au cours de ces formations, Promotion Santé Grand Est mobilise régulièrement des patient-es partenaires. Il s'agit de faire valoir la participation des publics concernés dès la formation. En tant que personnes co-intervenantes, les patient-es ressources reçoivent une rémunération. C'est une manière d'encourager et de pérenniser ce partenariat en reconnaissant la plus-value des savoirs issus de l'expérience de vie avec une maladie.

Ainsi, Mireille de l'association Afa Crohn RCH France co-anime avec Promotion Santé Grand Est, en décembre 2023, une journée de formation à Laxou. Elle partage son parcours de patiente engagée mais aussi son expérience en matière d'accompagnement. Par ailleurs, lors de cette même session, Catherine, patiente concernée par le cancer et participant à la formation comme stagiaire, joue une mise en situation d'évaluation de fin de parcours en ETP. Du partenariat-patient-e in vivo et en direct ! À la suite de cette formation, Catherine a d'ailleurs été mobilisée par l'Institut de formation en soins infirmiers de Troyes pour intervenir auprès des étudiants et étudiantes.

Cette participation des patient-es dans l'ETP, élément clé de la qualité des programmes, rejoint en tout point les valeurs de la promotion de la santé. Vivement

encouragée par l'ARS Grand Est, elle est également soutenue d'un point de vue scientifique dans la mise en œuvre de l'ETP comme dans la formation des personnels soignants. Les stagiaires saluent d'ailleurs systématiquement ce partenariat qui est ensuite plus facilement réinvesti dans les pratiques professionnelles.

Les stagiaires en formation apprécient l'échange avec ces patientes partenaires tant sur le vécu avec la maladie chronique (ce qui les a aidées dans leur parcours de soin et ce qui a pu leur manquer) que sur leur avis et expériences en tant que patient-es ressources (motivations dans cet engagement, cheminements et formations, plus-values observées et précautions de travail à envisager).

Contact

Céline ANDRE-JEAN · Chargée d'ingénierie et de projets en promotion de la santé 10 · c.andre-jean@promotion-sante-grandest.org



Littér'agir sur les addictions

Le concept de « littératie en santé » est de plus en plus mobilisé dans les champs de la santé publique et du médico-social. Entre 2022 et 2024 et avec le soutien financier de l'ARS Grand Est, Promotion Santé Grand Est réalise un diagnostic sur le sujet auprès d'acteurs et actrices de la solidarité et des addictions et de personnes accueillies en centres d'hébergement et de réinsertion sociale du Grand Est. Ce diagnostic nourrit des recommandations à destination des structures et des financeurs.

La littératie en santé désigne la capacité des personnes et des groupes à accéder à l'information, à la comprendre, à l'évaluer et l'utiliser de manière à promouvoir, maintenir et améliorer leur santé au cours de la vie. La promotion de la santé et la littératie en santé partagent des objectifs communs, tels que la réduction des inégalités sociales de santé et l'autonomisation des individus et des groupes.

Le projet « Littér'agir sur les addictions » fait suite à la réalisation par Promotion Santé Grand Est, en 2019, d'un [guide regroupant des principes éthiques et méthodologiques permettant l'accompagnement des personnes en situation de précarité](#). Forte de cette expérience, elle propose à l'ARS Grand Est la réalisation d'un diagnostic auprès des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) du Grand Est dans le cadre du Fonds de lutte contre les addictions. Ce diagnostic se demande comment le concept de littératie en santé est utilisé dans la pratique quotidienne des équipes professionnelles en CHRS et des structures d'addictologie, et comment leur expérience et celle des personnes accueillies peuvent enrichir ce concept. L'enjeu de ce diagnostic est de fournir des éléments opérationnels afin d'agir sur le niveau de littératie en santé en matière d'addictions des personnes accueillies en CHRS.

Le diagnostic, basé sur la réalisation d'une quinzaine d'entretiens collectifs, révèle que l'accès aux professionnel·les et aux informations de santé est un défi majeur pour les personnes accueillies en CHRS, qui sont souvent éloignées du monde médical. Les CHRS peuvent jouer un rôle clé dans la réduction de cet éloignement en travaillant sur les représentations du monde médical et les traumatismes associés, et en favorisant l'accès à l'information de santé. Cependant, les personnes accueillies peuvent rencontrer des difficultés à comprendre ces informations en raison de relations conflictuelles avec les personnels de santé, d'expériences négatives passées et de

conceptions négatives de l'addiction. Elles peuvent aussi se sentir infantilisées ou ignorées dans leurs connaissances pratiques des drogues et de leurs effets. Certaines personnes refusent les traitements médicamenteux en raison d'une crainte de la dépendance et de la méfiance envers les entreprises pharmaceutiques, reflétant leur capacité à prendre des décisions en matière de santé. Enfin, l'application des informations de santé est entravée par des défis liés à la maîtrise de soi, de l'espace et du temps, en particulier dans l'environnement extérieur et urbain qui peut être associé à des souvenirs et des tentations liés à la consommation de substances addictives.

Le diagnostic met en lumière des pistes d'action pour améliorer la littératie en santé, telles que la formation des équipes professionnelles du médico-social en addictologie, le renforcement des partenariats entre les CHRS et les structures de santé locales, l'implication des personnes accueillies dans la définition des politiques des établissements et la création d'environnements favorables à la santé. Ces résultats témoignent de l'intérêt d'une réflexion sur la littératie organisationnelle, c'est-à-dire la capacité des structures à améliorer le niveau de littératie de leurs usagers et usagères.

Le diagnostic réalisé dans la région Grand Est offre une base solide pour comprendre les enjeux de la littératie en santé et pour développer des stratégies d'action. Il appelle à une mobilisation collective pour améliorer l'accès aux informations de santé, renforcer les compétences en matière de santé, favoriser des environnements propices à la santé et promouvoir l'équité en santé. Les recommandations construites avec les acteurs et actrices des champs concernés vont dans ce sens.

Contact

Julien AIMÉ · Chargé d'ingénierie et de projets en promotion de la santé 57 et 88 · j.aime@promotion-sante-grandest.org



Quand la littérature se transforme en outil d'aide à la décision

Depuis des années, le service d'appui aux politiques de Promotion Santé accompagne celles et ceux qui décident des politiques publiques en Grand Est. Notre objectif est de les accompagner à l'intégration des dernières recommandations issues de la recherche dans leurs orientations. Pour cela, nous devons leur rendre ces recommandations compréhensibles et concrètes. En 2023, la Région Grand sollicite notre appui dans le cadre de deux appels à manifestation d'intérêts qu'elle propose.

Les appels à projets, appels à manifestation d'intérêts et appels à candidatures sont autant de sources de financement possibles pour les acteurs et actrices de promotion de la santé. Dès parution de ces derniers, il leur est demandé d'élaborer un projet et de déposer un dossier auprès de l'organisme financeur. Ce dernier décide alors si le financement est accordé.

Mais avant cela, comment le cahier des charges qui présente les conditions de financement est-il rédigé ? Sur quels critères les projets reçus sont-ils analysés ? Comment l'organisme qui développe des appels à projets sur diverses thématiques et/ou populations s'assure-t-il que les critères de sélection qu'il a identifiés sont cohérents avec les recommandations de la littérature ? Autant de questions sur lesquelles Promotion Santé Grand Est propose son accompagnement à la Région Grand Est.

En 2023, la Région Grand Est publie deux appels à manifestation d'intérêts (AMI). L'un est intitulé « Soutien aux projets en offres mobiles de prévention, de dépistage, de promotion de la santé et de soins » et l'autre « Soutien au développement de lieux de prise en charge de jeunes de 15 à 29 ans rencontrant des difficultés pour connaître un état de bien-être physique, mental et social ».

Dans ce cadre, Promotion Santé Grand Est produit deux analyses de littérature sur ces thématiques. L'objectif est de fournir aux agent-es et élu-es de la Région des éléments de réponses à diverses questions : Quelles sont les stratégies recommandées pour développer des offres mobiles intégrées au parcours de santé de la population sur le territoire ? Comment éviter que ces offres soient une offre de plus non utilisée, voire

redondante avec l'existant ? Quelles sont les stratégies à développer dans les projets pour améliorer la santé mentale des jeunes ? Quels sont les critères qu'un projet doit idéalement respecter pour atteindre les objectifs fixés dans chacun des AMI ?

A partir de l'analyse de littérature, nous élaborons pour la Région une grille de lecture des projets. Parallèlement, nous accompagnons les acteurs et actrices à intégrer ces critères à leurs demandes de financement dans le cadre de notre service d'appuis aux acteurs.

Notre service d'appui aux décideurs a pour ambition de s'appuyer sur les données de littérature pour aider à la décision. Notre préoccupation : mettre toujours plus de cohérence entre ce que recommande la littérature, les orientations prises par les financeurs et les projets menés par les porteurs.

À la suite de cet appui, la Région a renouvelé sa demande pour ses prochains AMI.

Contact

Marie FLIPO-GAUDEFROY · Référente Appui aux politiques et Appui aux acteurs · m.flipo-gaufroy@promotion-sante-grandest.org



La participation en pratiques : résultats d'une capitalisation d'expériences en Grand Est

La participation des citoyen·nes et usager·es dans le champ de la promotion de la santé constitue un enjeu majeur. Toutefois, la mise en œuvre concrète de cette participation reste peu documentée. En 2022 et 2023, Promotion Santé Grand Est, soutenue par l'Agence régionale de santé Grand Est, analyse cinq interventions participatives dans les domaines sanitaires et sociaux sur la région. Cette étude, basée sur des récits d'expérience, vise à enrichir les connaissances pratiques de la participation. Les résultats, présentés lors d'un webinaire le 18 juin 2024, montrent comment le soutien politique, l'adaptabilité, les partenariats et les compétences des acteurs et des actrices sont essentiels au déploiement des projets participatifs.

Depuis plusieurs années, la place de la « population », des « citoyens », des « usagers » ou des « personnes concernées » dans les projets de santé qui les concernent devient un sujet central au sein des dispositifs de politique publique, des institutions médico-sociales ou des interventions en promotion de la santé. Si des références théoriques existent à propos de la notion de participation, il existe peu de données sur sa mise en œuvre concrète dans le champ de la promotion de la santé.

Que signifie concrètement participer et faire participer ? Quels leviers semblent favoriser la participation ? Quels sont les prérequis d'une démarche participative ? Quelle reconnaissance des personnes participantes ? Quelles leçons tirer des interventions existantes en Grand Est ?

En 2022 et 2023, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé Grand Est, Promotion Santé Grand Est capitalise cinq interventions comprenant une forte dimension participative dans les domaines sanitaires et sociaux sur la région. La démarche de capitalisation d'expériences vise à favoriser la production et le partage des connaissances issues de la pratique des acteurs et des actrices, en se fondant sur leurs récits d'expérience. Son objectif est d'enrichir les données de recherche et les

descriptions des actions existantes, qui ne suffisent pas toujours à répondre à la question essentielle du "comment faire ?".

A partir de ces expériences, cinq fiches de capitalisation sont réalisées ainsi qu'une analyse transversale (à venir au premier semestre 2024), de laquelle sont tirés des enseignements pratiques et partageables, appuyés par la littérature scientifique. Un webinaire de présentation des résultats ouvert à tous les acteurs et les actrices de la région, auquel participent l'ensemble des porteurs et des porteuses des projets capitalisés, est organisé le 18 juin 2024.

Les résultats de ce travail montrent en quoi la participation dans les projets se déploie dans les différents axes de la promotion de la santé, à travers son soutien politique et institutionnel, la nécessaire adaptabilité à son environnement, les relations partenariales et les compétences de ses parties prenantes.



Accéder aux fiches de capitalisation

- ▶ [Village sans prétention - Association Accueil et réinsertion sociale](#)
- ▶ [Commission de recrutement participative - Apedi Alsace](#)

Autres fiches et rapport d'analyse à venir en 2024 !

Contact

Julien AIME · Chargé d'ingénierie et de projet en promotion de la santé ·
j.aime@promotion-sante-grandest.org



Perspectives

Les projets présentés dans ce rapport d'activité reflètent la diversité des thèmes, des populations et des milieux avec lesquels nous travaillons. Ils témoignent de la confiance dont bénéficie Promotion Santé Grand Est de la part des décideurs, des acteurs et actrices de terrain et des populations. Et nous pourrions formuler l'hypothèse que cette confiance s'est construite grâce à l'expertise d'une équipe Grand Est qui a su mettre ses savoirs, aussi bien scientifiques qu'expérientiels, au service des territoires et de l'amélioration de la santé des habitant·es du Grand Est.



En 2024, plusieurs projets se poursuivent, notamment :

« **Sirena CPS** », en partenariat avec Fédération Promotion Santé, et soutenu en particulier par l'ARS Grand Est, visant à créer un site internet ressource national pour améliorer la compréhension qu'ont les professionnel·les de ce que recouvre le concept de « compétences psychosociales » et ses applications, de créer une communauté de pratiques et leur permettre d'accéder à des ressources en ligne (actions reposant sur des critères qualité ayant fait la preuve de leur efficacité notamment).

► www.sirena-cps.fr

L'accompagnement du **Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP)**, sous financement de l'ARS Grand Est, se poursuit également. Il permet d'assurer la continuité de soutien aux territoires engagés. Le déploiement sur de nouveaux territoires sera l'objet de concertations futures.

► Pour rappel : le programme PSFP est un programme de développement conjoint des compétences parentales et des compétences psychosociales des enfants, porté par les services des collectivités territoriales.

En outre, Promotion Santé continue d'accompagner les centres sociaux ardennais autour d'un projet global intitulé « **les centres sociaux ardennais promoteurs de santé** », débuté en 2022.

Notre programme « **Je t'aime mon cœur** », conventionné avec Filiéris, fêtant cette année ses 15 ans d'existence, est renouvelé en 2024. Soulignons le soutien indéfectible du Régime local d'assurance maladie Alsace-Moselle sur ce projet de réduction des risques cardio-vasculaires qui a accueilli plus de 5000 personnes et a montré des résultats prometteurs en matière de perte de poids, de réduction du stress, de la sédentarité et du tabagisme des personnes accueillies.

► www.jetaimemoncoeur.fr

Concernant les nouveaux projets, dans le cadre de **l'Instruction interministérielle du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes 2022-2037**, l'ARS Grand Est a sollicité Promotion Santé Grand Est dès 2023 pour élaborer une offre d'appui pour sa déclinaison dans les territoires.

Cette offre vise à accompagner les Délégations territoriales (DT) de l'ARS à la réalisation de diagnostics et de plans d'actions dans chaque département. Cet accompagnement sera lissé sur trois ans, de fin 2023 à 2026, avec notamment :

- Au niveau régional : un soutien à l'installation du comité régional et l'élaboration d'une boîte à outils pour la réalisation des diagnostics territoriaux ;
- Au niveau départemental : un accompagnement de quatre DT de l'ARS volontaires pour installer les comités territoriaux et la réalisation des diagnostics départementaux (DT 08, DT 55, DT 57 et DT 67) ; une aide à l'élaboration des plans d'actions pour les quatre départements pilotes, puis la réalisation des diagnostics et des plans d'actions pour les six autres départements à horizon 2026. L'objectif étant à terme une autonomisation des DT.

En outre, plusieurs démarches de développement initiées via réponses à des marchés publics, des appels d'offres et appels à projets, ont également permis le développement de nouveaux projets :

- Une mise en œuvre de quatre **diagnostics locaux de santé**, [comme sur Saint-Dizier](#), en 2024 et 2025, sous un financement de la DT 51 de l'ARS, dans les territoires suivants :
 - Communauté de communes Suippes et Vesle
 - PETR de Brie et Champagne
 - Communauté de communes de la Moivre à la Coole
 - Communauté urbaine du Grand Reims
- [La poursuite du travail avec la Région Grand Est](#) autour d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt sur la santé des femmes** lancé en mai 2024.
- Un dépôt de projet effectué auprès de l'Institut national du cancer (Inca), dans le cadre d'un appel à projets visant à « Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant - Plan Zéro Exposition », avec une proposition d'un projet de **diagnostic participatif en santé-environnement dans un territoire rural des Vosges**.

- Un financement demandé auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) pour un soutien aux **appuis méthodologiques et documentaires** mené par Promotion Santé Grand Est auprès des acteurs des départements 67 et 68.
- Une perspective de déploiement à plus grande échelle d'un de nos projets autour du **développement des compétences psychosociales d'élèves de niveau école primaire en amont de leur entrée au collège, sur le département 57**, avec des financements en cours de demande au Régime local d'assurance maladie, à la DT ARS 57 et à la Ville de Metz.

► [Pour en savoir plus](#)



Toutes ces perspectives permettent à Promotion Santé Grand Est d'envisager plutôt sereinement l'année 2024, mais notre association continuera, à la hauteur de ses moyens humains, à proposer des projets cette année, si des opportunités se présentent, autour des enjeux locaux et régionaux en matière de santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.



**Promotion
Santé**
Grand Est

03 83 47 83 10

contact@promotion-sante-grandest.org

www.promotion-sante-grandest.org

